

ne & Miltz (Grand Duché de Luxembourg)
E 1164
DEM. TRANS.
Weyler Michel
major 24^e de ligne 5^e C^e M^{le} 11-9-16
(milit.) + au bh. d'H. à l'E. de la route d'Houthulst
Stadenheke le 29-9-18
à la Panne le 5-10-18 (tombe B. 7/2)
liste civil La Panne. ex. le 3-1-19 et il a
cous. de Bruges (P. I.) l'acte de + existe (fin)
Adr. Weyler Louis Philippe le Bon 16 Bruges.
Mg. n^o 061-31404-22-1-20 à sub transmet requête
de M^{re} Weyler boulevard Philippe le bon n^o 16
qui dem. p. d. de son mari.
Sub. E. 11649, le 14.1.20 au C^{nt}: env.
questionn. pour visa
Sub. E. C. 11795-18-2-20 à La Panne dem. p. d. et à
Mg. necess. sera fait p. procurer p. d.
En retour questionn. visé (17-1-20)
La Panne à Sub^{re} pas inscrit aux registres
21-2-20.
Sub. E. 1164^b 24-3-20 au C^{nt}: dem. à qui
C. D. du surnommé a été transmis.
E. 1164 C/- 28/5/20 - au C^{nt} 24^e ligne, p^r rappeler note
n^o E 1164 C/-

E. 1164^e du 1/9/20 au C¹ 24^e de L. dem. suite
aux numéros E. 1164^e et E. 1164^e

C¹ 24^e de L. 13.9.20, n. deux dact. d'act. d. d. du n^o 1

réf. n^o 1658 le 29.6.22 en liste laquelle donne sans ^{to} conc. n^o 1

M^{me} J^e Weyler, Boulevard Philippe le Bon, 16, Bruges
du 3.2.22: dnd. d'eau pour nécessaires au transfert

S.E. 22105 du 16.2.22 à M^{me} J^e Weyler. Répdu par
form^e à dnd. tard^{re}.

S.E. 23318 du 31.5.22 à M^{me} J^e Weyler: Env. 2 form. p^r
le transf. à ses frais, à leur compl. accomp. du permis d'inh^{er}.

R. J. 14th du 14.6.22 à Mdu. transm.:
Dossier constitué en vue de
requerir la décl. judiciaire de t.

Demande de déclaration judiciaire de décès.
(Moniteur n^o 232 du 28.8.22).

S.E. 24125 le 12.9.22 à M^{me} J^e Weyler dem. si elle
s'est décidée à faire revenir le corps à ses frais
d¹ l'affirmative dem. en ret² questionn^{re} complètes avant
le 10 septembre pass^é ce délai sa dnd. sera considérée comme annulée.

Weyler, Michel
Major 24 L. m^{le} 11.9.16

M^{re} Weyler le 14.9.22 désire faire revenir le corps
de son mari à ses frais (B.F.) rem. question^{res} complètes

Le Procureur du Roi de Bruges, n^o 35.942/2913
le 26.10.22. Transmet dossier p^r faire compléter
l'enquête, par l'interrogatoire des témoins +
l'indication exacte de la commune sur le ter-
ritoire de laquelle mort^e est + (L.C.)

S.T. n^o 42 - 5-1-23 - en p.v. d'ex. en double
n^o 225 (3)

S.T. le 22.2.23 env. I.R.

M. du 26.1.155.380 le 12.9.23. le jug¹ déclaratif de
+ a été rendu le 12.6.23. par le Tribunal
de Bruges, et est transcr. de ses registres L.C. de
Bruges (L.C.)

